



DEMANDE DE DEVIS

EAU POTABLE

Documents et pièces demandés à retourner à :

◆ Par courrier à l'adresse suivante :

Syndicat Puy des Fourches Vézère
Zone de la Geneste, 3 rue Charles Pathé
19460 NAVES

◆ Ou par email à l'adresse suivante

urbanisme@spdfv.fr en indiquant en objet
« demande de devis »

◆ Renseignements téléphoniques au : 05 55 27 89 77

Votre demande concerne : *(cocher la case correspondante)*

- Branchement d'eau
- Déplacement branchement d'eau
- Pose compteur
- Déplacement compteur
- Suppression compteur

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable ou faire une modification sur l'installation existante. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter ce dossier de demande de devis, puis de nous le retourner en y joignant les documents demandés.

Après réception de votre demande, un rendez-vous sera fixé afin de voir la faisabilité du projet. Puis un devis sera réalisé à la suite de notre visite technique.

Votre demande sera réalisée après :

- ▶ L'acceptation de votre devis.
- ▶ L'obtention des différentes autorisations administratives.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Qu'est-ce qu'un branchement d'eau potable ?

Le branchement d'eau potable est la partie de l'installation allant du réseau de distribution d'eau potable jusqu'au compteur d'eau. Il permet l'alimentation de votre habitation en eau potable et comprend :

- ▶ La conduite qui assure l'acheminement de l'eau potable jusqu'au compteur,
- ▶ Le regard qui abrite et protège le compteur.
- ▶ Le compteur sera positionné en limite de propriété ou dans un local accessible en tout temps.

► Renseignements Administratifs

COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Madame / Mademoiselle / Monsieur (*rayer les mentions inutiles*)

Nom / Raison sociale :

N° Siret :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél mobile :

Adresse mail :

N° du Permis de construire :

LE BRANCHEMENT :

Adresse précise des travaux à réaliser :

Rue / Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Numéro de parcelle / Lot / étage / appartement (*rayer les mentions inutiles*):

Vous êtes :

Propriétaire

Lotisseur/Aménageur

Collectivité

Locataire (*fournir un justificatif et accord du propriétaire*)

ADRESSE A LAQUELLE ENVOYER LE DEVIS :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

COORDONNEES DU PAYEUR :

Madame / Mademoiselle / Monsieur (*rayer les mentions inutiles*)

Nom/Raison sociale :

N° Siret :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél mobile :

Adresse mail :

Informations Chorus (si vous faites les paiements via le portail Chorus Pro) :

Code service :

N° d'engagement juridique :

► Renseignements Techniques

Nature des travaux à réaliser :

- Nombre de branchements à créer :
- Nombre de branchements à déplacer :
- Nombre de compteur à poser :
- Nombre de compteur à déplacer :

Votre projet concerne :

Une maison particulière

Un immeuble :

 ► Nombre d'appartements :

Un établissement artisanal / industriel / agricole / administratif (*razer la mention inutile*):

 ► De type :

 ► Débit souhaité :

 ► Pression souhaitée :

Mise en service immédiate de votre branchement après la fin des travaux : Oui Non

→ Dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'œuvre :

Qualité :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse email :

► Branchement

La construction est-elle en limite de domaine public ?

Oui Non ; indiquez la distance par rapport à la voie publique :

Y a-t-il un puits sur votre terrain ?

Oui Non

Nota : pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si

Le regard de comptage est à votre charge *Le regard de comptage est à la charge du lotisseur*

► Compléments d'information de votre part

▶ Pièces à joindre au dossier

Afin de nous permettre d'établir votre devis et de demander l'autorisation de voirie délivrée par la commune, Tulle Agglo ou le Conseil Départemental, nous vous remercions de joindre les pièces suivantes :

- ▶ **Photocopie de l'arrêté du permis de construire** (ou arrêté de lotir) ou de l'attestation de dépôt de permis de construire
- ▶ **Plan de situation** de votre projet dans la commune
- ▶ **Plan cadastral** indiquant l'emplacement souhaité du compteur et/ou du tabouret de branchement assainissement
- ▶ **Plan ou schéma de principe des travaux envisagés**
- ▶ **L'attestation pour pouvoir bénéficier d'un taux de TVA réduit** (Attestation simplifiée - formulaire n°1301-SD à télécharger sur www.impots.gouv.fr)
- ▶ **L'accord de la mairie s'il s'agit d'un branchement neuf** (soit une attestation, soit par la signature et cachet à apposer ci-dessous) si votre projet n'est pas lié à un permis de construire ou permis d'aménager.

Date :

Signature du demandeur :

Visa et cachet de la mairie :

(Uniquement dans le cas où l'accord vous est demandé au point ci-dessus)

